

Un cas particulier de la relation partie-tout: les compléments adnominaux en à avec et sans article défini anaphorique

Vassil Mostrov

Résumé : Dans cet article sont discutées les propriétés syntaxiques et interprétatives des syntagmes binominaux de relation partie-tout où le nom de partie est intégré dans un complément prépositionnel en à. Après avoir établi le statut prédicatif de ce complément, nous opposons les compléments à déterminant zéro (*un verre à pied [doré]*) à ceux comportant l'article défini anaphorique (*un verre au pied doré/cassé*) qui est celui de la possession inaliénable. L'une des conclusions majeures de notre travail est que les structures *N à LE N Mod*, loin de n'avoir pour références que des occurrences, peuvent aussi avoir une interprétation générique (avec des contraintes sur le modifieur du deuxième nom), ce qui apparaît clairement quand on prend en compte le contexte linguistique.

Mots clés : relation partie-tout, possession inaliénable, syntagme nominal, complément adnominal, anaphore, liage.